



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations  
**du conseil d'administration**

-----  
Séance du 25 novembre 2016  
-----

**Présents** : Monsieur Eric CIOTTI, président de séance,

*Titulaires* : Madame Marie BENASSAYAG, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Madame Dominique ESTROSI-SASSONE, Monsieur Charles-Ange GINESY, Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Roger ROUX, Madame Anne SATTONNET, Monsieur Jean THAON, Monsieur Francis TUJAGUE

*Suppléante* : Madame Michèle PAGANIN

*Suppléants n'ayant pas voix délibérative* : Monsieur Gérard LOMBARDO, Madame Anne-Marie DUMONT, Madame Michelle SALUCKI

*Procurations* : M. Jean LEONETTI à M. Eric CIOTTI, M. Philippe PRADAL à Mme ESTROSI-SASSONE

**RAPPORT N° 16-70 - PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET PRINCIPAL**

Le projet de budget primitif 2017 du budget principal que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen est établi, notamment selon les orientations budgétaires adoptées lors de la séance du conseil d'administration du 29 septembre 2016. Deux impératifs majeurs ont été respectés :

- le premier s'inscrit dans un effort de rationalisation et d'économie des charges à caractère général de l'établissement ;
- le second confirme la poursuite de l'effort sur le programme d'investissement de l'établissement.

**A- Assurer l'équilibre financier**

Le projet de budget primitif total 2017 s'établit à 158 844 000 €. Il s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	16 600 000 €	16 600 000 €
FONCTIONNEMENT	142 244 000 €	142 244 000 €
TOTAL BP	158 844 000 €	158 844 000 €

Suivant la politique mise en place depuis 7 ans et dès la constatation de l'excédent 2016 connu lors de la clôture de l'exercice, le niveau des charges de l'établissement sera réajusté en intégrant cet excédent.

Je vous rappelle que le besoin de financement exprimé par le SDIS 06 auprès du conseil départemental s'élevait à 76,40 M€. Lors du vote de son budget 2017, le Département devrait fixer sa contribution à 71,50 M€.

Or, les recettes de fonctionnement sont essentiellement composées des contributions du Département, des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) inscrites au chapitre 74.

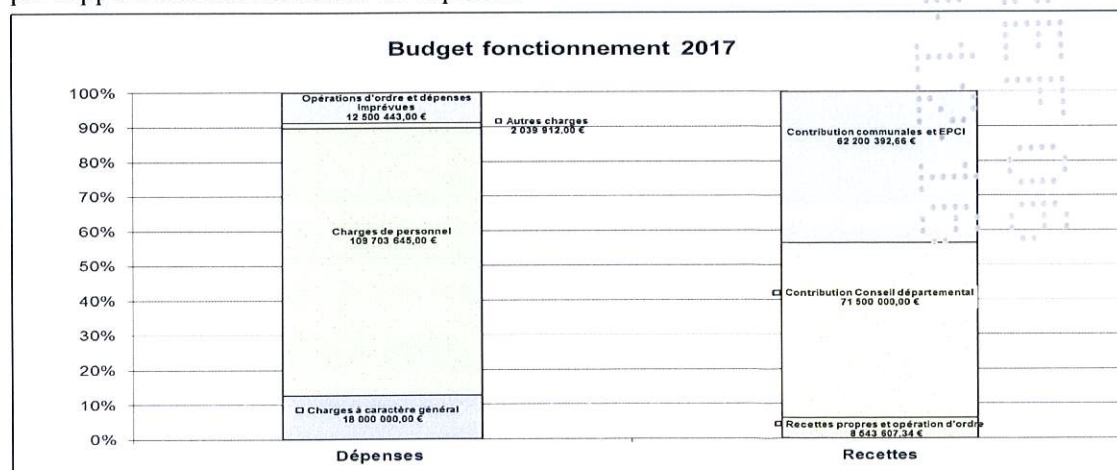
Le conseil départemental a déjà consacré un effort exceptionnel, pour couvrir toutes les charges nouvelles liées aux effets de la départementalisation, grâce auquel la qualité de la distribution des secours a été considérablement améliorée.

Depuis plusieurs années, le conseil départemental a initié une politique de maîtrise de ses dépenses, il est donc normal que cet effort soit partagé par l'ensemble des organismes liés au conseil départemental.

Cependant, le conseil départemental pourra inscrire des crédits supplémentaires lors d'une prochaine étape budgétaire, en tenant compte, à la fois, des économies de gestion concertées réalisées par l'établissement – notamment induites par l'optimisation de la couverture opérationnelle en cours – et de l'activité opérationnelle qui confère aujourd'hui un caractère aléatoire aux dépenses liées à l'utilisation des indemnités des sapeurs-pompiers volontaires.

Poursuivant dans la continuité de l'exercice 2016, le budget primitif 2017 du SDIS 06 est donc placé sous le signe d'une maîtrise stricte et rigoureuse des dépenses de fonctionnement fixées à 142,24 M€.

L'analyse par chapitre globalisé des dépenses de fonctionnement permet de souligner le poids que représente le chapitre globalisé 012 « charges de personnel et frais assimilés » (près de 77,12 %) par rapport aux autres natures de dépenses



Ces charges de personnel (109,70 M€) comprennent les dépenses de personnel permanent ainsi que les indemnités devant être versées aux sapeurs-pompiers volontaires. Il est important de rappeler que le chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés » a été estimé à 115,60 M€ lors du rapport sur les orientations budgétaires adopté durant la séance du conseil d'administration du 29 septembre 2016. Cette évolution est à périmètre constant (échelonnement indiciaire en vigueur à ce jour et hors refonte du régime indemnitaire des PATS) et n'intègre aucun impact lié à tout

nouveau recrutement. Un réajustement de ces crédits lors de la reprise de l'excédent 2016 devrait permettre d'assurer un équilibre.

En ce qui concerne les indemnités des sapeurs-pompiers volontaires, celles-ci sont calculées sur une année civile pour une activité opérationnelle très modérée. Le crédit prévu au BP 2017 est de l'ordre 8,33 M€. Pour mémoire, le mandatement 2016 des crédits des indemnités devrait être de l'ordre de 15,30 M€. Il est donc primordial d'accentuer et de poursuivre le suivi rigoureux de l'utilisation des indemnités des sapeurs-pompiers volontaires.

De même, il a été inscrit un crédit de 1,21 M€ au titre de la prime de fidélisation et de reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires pour l'année 2016 qu'il conviendra de réajuster dès que le montant exact sera connu.

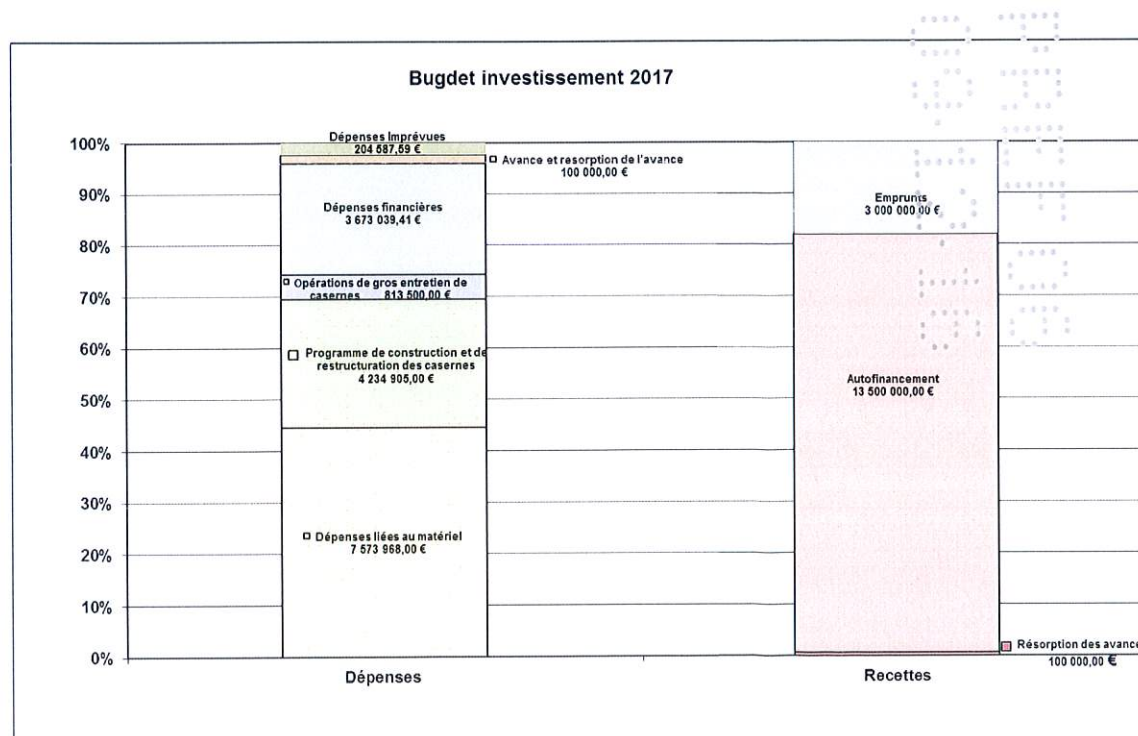
Les dépenses ci-dessus étant des dépenses obligatoires au même titre que la dotation aux amortissements (12,20 M€), les limitations de crédits n'ont pu s'appliquer qu'aux autres natures de dépenses de fonctionnement.

Au titre de la dotation aux amortissements, je vous propose d'appliquer le dispositif spécifique visant à neutraliser budgétairement la charge de l'amortissement des bâtiments publics à hauteur de 2,16 M€ tel que le prévoit l'instruction budgétaire et comptable M61.

Il est important de préciser que ce niveau de crédit ne permettra pas de prendre en compte les dépenses liées à une activité opérationnelle à nouveau en augmentation ou soutenue.

## **B- Poursuivre l'effort d'investissement**

La section d'investissement représentant 16,60 M€ est financée par l'autofinancement généré par la dotation aux amortissements et le FCTVA (13,5 M€) et le recours à l'emprunt (3 M€).



Les dépenses d'équipement (12,62 M€) sont composées :

- des dépenses liées aux matériels (7,62 M€) essentiellement axées sur le renouvellement qui permet de maintenir à valeur constante le niveau des matériels notamment ceux participant aux missions d'incendie et de secours.

- des dépenses relatives à la politique bâtementaire (5 M€). En ce qui concerne les opérations de constructions neuves et de restructurations, les crédits inscrits s'élèvent à 4,2 M€. Quant aux opérations de gros entretien des constructions existantes, les crédits inscrits s'élèvent à 0,80 M€. Ce montant se justifiant par la poursuite de l'effort de remise à niveau des bâtiments transférés au SDIS 06 par les collectivités d'origine.

Les dépenses d'équipement présentées en projets et en plans d'équipement pluriannuels sont détaillées dans le rapport du programme d'équipement qui vous a été soumis par ailleurs.

Un montant de 0,10 M€ est prévu au titre du paiement des avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles ou corporelles dans le cadre de l'application du code des marchés publics et de l'instruction budgétaire et comptable M61.

Les dépenses liées aux opérations financières 3,88 M€ (soit 23,37% de la section) correspondent notamment au remboursement en capital des emprunts (0,84 M€), à la neutralisation des amortissements (2,16 M€), à l'amortissement du Fonds d'Aide à l'Investissement (0,16 M€) et des subventions versées par le département (0,48 M€) ainsi qu'aux dépenses imprévues (0,20 M€).

Le document budgétaire faisant apparaître les inscriptions en dépenses et en recettes des sections de fonctionnement et d'investissement est présenté, ci-après, en annexe.

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :**

- d'approuver le budget primitif 2017 du budget principal d'un montant total de 158 844 000 €, soit 142 244 000 € en section de fonctionnement et 16 600 000 € en section d'investissement selon le niveau de vote suivant :

- niveau du chapitre globalisé pour la section de fonctionnement,
- niveau du chapitre pour la section d'investissement.

*Le président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours  
des Alpes-Maritimes*

  
*Eric CIOTTI*

REPUBLIQUE FRANCAISE

SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DES  
ALPES-MARITIMES

Numéro SIRET : 280 600 511 00024

POSTE COMPTABLE DE LA PAIERIE DEPARTEMENTALE  
DES ALPES MARITIMES

M61

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : 01 SDIS BP

ANNEE 2017

03  
03  
12  
12  
08

### **I - Informations générales**

- A - Modalités de vote du budget
- B - Exécution du budget de l'exercice précédent

### **II - Présentation générale du budget**

- A1 - Vue d'ensemble du budget
- A2.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement
- A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement
- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

### **III - Vote du budget**

- A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B - Section d'investissement - Vue d'ensemble
- B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement
- B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programme d'équipement
- B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme
- B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme
- B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser
- B3 - Section d'investissement - Dépenses financières
- B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement
- B5 - Section d'investissement - Recettes financières
- B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers
- B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections
- B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales
- B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses

### **IV - Annexes**

#### **A - Elements du bilan**

- A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- A2 - Méthodes utilisées
- A3 - Etat des provisions
- A4 - Etat des charges transférées
- A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers

#### **B - Engagements hors bilan**

- B1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
- B2 - Etat des contrats de crédit-bail
- B3 - Etat des contrats de PPP
- B4 - Etat des engagements donnés
- B5 - Etat des engagements reçus
- B6 - Situation des autorisations de programme
- B7 - Situation des autorisations d'engagement

#### **C- Autres éléments d'information**

- C1 - Etat du personnel
- C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement
- C3.2 - Liste des établissements publics créés
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe

#### **D - Arrêté et signatures**

- D - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>A</b>

I – Le conseil d'administration a voté le présent budget:

- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement
- Sans (2) les programmes listés sur l'état II-B1.2
- Avec (3) vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante:  
[...]

II - La comparaison s'effectue par rapport au budget .... (4) de l'exercice précédent

III – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre

IV – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (5).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent"
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants
- \* sans reprise des résultats de l'exercice N-1
  - \* avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1
  - \* avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION ou RESULTAT REPORTE	RESULTAT ou SOLDE(A)(3)
TOTAL DU BUDGET			
INVESTISSEMENT			(1)
FONCTIONNEMENT			(2)

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1.

Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1.

Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

#### RESTES A REALISER - DEPENSES

CHAP /ART(4)	LIBELLE	DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(I)
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(II)

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration





INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE = (A)+(B)	
DEPENSES		RECETTES	SOLDE(B)	Excédent si positif Déficit si négatif
I+II		III+IV		
I		III		
II		IV		

RESTES A REALISER - RECETTES		
CHAP /ARTICLE(4)	LIBELLE	TITRES RESTANT A EMETTRE
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(III)
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(IV)

03  
02  
01  
00

II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	16 600 000,00	16 600 000,00
+		+	+

R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)		
=		=	=

Total de la section d'investissement (3)	16 600 000,00	16 600 000,00
--	---------------	---------------

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	142 244 000,00	142 244 000,00
+		+	+

R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)		
=		=	=

Total de la section de fonctionnement (4)	142 244 000,00	142 244 000,00
---	----------------	----------------

TOTAL DU BUDGET (5)	158 844 000,00	158 844 000,00
---------------------	----------------	----------------

**TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET**

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	13 766 867,39	2 833 132,61	16 600 000,00	4 350 000,00	12 250 000,00	16 600 000,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	129 994 000,00	12 250 000,00	142 244 000,00	139 410 867,39	2 833 132,61	142 244 000,00
<b>Total budget (hors RAR N-1 et reports)</b>	<b>143 760 867,39</b>	<b>15 083 132,61</b>	<b>158 844 000,00</b>	<b>143 760 867,39</b>	<b>15 083 132,61</b>	<b>158 844 000,00</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.3312.9 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.3312-8 du CGCT)

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

(5) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A2.1

SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	18 000 000,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	109 703 645,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 265 785,00	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		4 261 200,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		133 792 242,66
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		1 081 424,73
<b>Total gestion des services</b>		<b>128 969 430,00</b>	<b>139 134 867,39</b>
66	CHARGES FINANCIERES	666 127,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	108 000,00	
022	DEPENSES IMPREVUES	250 443,00	
76	PRODUITS FINANCIERS		20 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		256 000,00
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>		<b>(I) 129 994 000,00</b>	<b>(II) 139 410 867,39</b>

<b>SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES: (Recettes réelles - Dépenses réelles)</b>	<b>9 416 867,39</b>
--	---------------------

OPERATIONS D'ORDRE (1)

042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	12 250 000,00	
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		2 833 132,61
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>		<b>(III) 12 250 000,00</b>	<b>(IV) 2 833 132,61</b>

<b>AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(042+023)-R042</b>	<b>9 416 867,39</b>
---	---------------------

<b>002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>(V)</b>	<b>(VI)</b>
---	------------	-------------

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>(I)+(III)+(V) 142 244 000,00</b>	<b>(II)+(IV)+(VI) 142 244 000,00</b>
----------------------------	-------------------------------------	--------------------------------------

(1) DF023 = RI021 , DF042 = RI040 , RF042 = DI040 , DF043 = RF 043

(2) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		(1) 1 200 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		3 000 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	839 906,80	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(2) 406 600,00	(3)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(2) 8 705 773,00	(3)
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	(2)	(2) 100 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	(2) 3 610 000,00	(3)
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
020	DEPENSES IMPREVUES	204 587,59	
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (RECETTES)		50 000,00
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>		<b>(I) 13 766 867,39</b>	<b>(II) 4 350 000,00</b>

<b>BESOIN D'AUTOFINANCEMENT: (Dépenses réelles - Recettes réelles)</b>	<b>9 416 867,39</b>
--	---------------------

OPERATIONS D'ORDRE (4)

040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	2 833 132,61	
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		12 250 000,00
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>		<b>(III) 2 833 132,61</b>	<b>(IV) 12 250 000,00</b>

<b>AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE = R(040+021)-D040</b>	<b>9 416 867,39</b>
<b>Solde des opérations d'ordre de section à section (précédé du signe - si négatif)</b>	<b>9 416 867,39</b>

<b>001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)</b>	<b>(V)</b>	<b>(VI)</b>
<b>1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)</b>		<b>(VII)</b>

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>(I)+(III)+(V) 16 600 000,00</b>	<b>(II)+(IV)+(VI)+(VII) 16 600 000,00</b>
----------------------------	------------------------------------	---

(1) Hors 1068

(2) Y compris les programmes

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement

(4) RI021 = DF023, RI040=DF042, DI040=RF042, DI041=RI041

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent(après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - DEPENSES	B1

1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	18 000 000,00		18 000 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	109 703 645,00		109 703 645,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 265 785,00		1 265 785,00
66	CHARGES FINANCIERES	666 127,00		666 127,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	108 000,00	50 000,00	158 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		12 200 000,00	12 200 000,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (ou déstockage)			
022	DEPENSES IMPREVUES	250 443,00		250 443,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>129 994 000,00</b>	<b>12 250 000,00</b>	<b>142 244 000,00</b>

+	D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	
---	---------------------------------------	--

=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>142 244 000,00</b>
---	--	-----------------------

2 - INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		646 623,61	646 623,61
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	839 906,80		839 906,80
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS Total des programmes d'équipement	(4)		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204) (3)	406 600,00		406 600,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (3)	8 705 773,00		8 705 773,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (3)	(5)		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (3)	3 610 000,00		3 610 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprises)			
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS		2 186 509,00	2 186 509,00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (4)			
3...	Stocks et en-cours			
020	DEPENSES IMPREVUES	204 587,59		204 587,59
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>13 766 867,39</b>	<b>2 833 132,61</b>	<b>16 600 000,00</b>

+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--	--

=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>16 600 000,00</b>
---	---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M61

(3) Hors chapitres programmes

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - RECETTES	B2

1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

Chap	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 081 424,73		1 081 424,73
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	4 261 200,00		4 261 200,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (ou déstockage)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	133 792 242,66		133 792 242,66
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS	20 000,00		20 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	256 000,00	2 833 132,61	3 089 132,61
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>139 410 867,39</b>	<b>2 833 132,61</b>	<b>142 244 000,00</b>

+

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

142 244 000,00

2 - INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 200 000,00		1 200 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	3 000 000,00		3 000 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS	(4)		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		25 000,00	25 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	(5)		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	100 000,00		100 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
19	DIFF SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS		25 000,00	25 000,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		12 200 000,00	12 200 000,00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (4)			
3...	Stocks et en-cours			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (RECETTES)	50 000,00		50 000,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>4 350 000,00</b>	<b>12 250 000,00</b>	<b>16 600 000,00</b>

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

16 600 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M61

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

III- VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	18 315 186,00		18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00
	- avec AE/CP					
	- hors AE/CP	18 315 186,00		18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	115 709 279,00		109 703 645,00	109 703 645,00	109 703 645,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 228 464,00		1 265 785,00	1 265 785,00	1 265 785,00
	- avec AE/CP					
	- hors AE/CP	1 228 464,00		1 265 785,00	1 265 785,00	1 265 785,00
66	CHARGES FINANCIERES	661 250,00		666 127,00	666 127,00	666 127,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	129 382,00		108 000,00	108 000,00	108 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
022	DEPENSES IMPREVUES	411 219,45		250 443,00	250 443,00	250 443,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	11 946 479,80		12 250 000,00	12 250 000,00	12 250 000,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>148 401 260,25</b>		<b>142 244 000,00</b>	<b>142 244 000,00</b>	<b>142 244 000,00</b>

+  
D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **142 244 000,00**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (=RAR+vote)
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	4 611 380,89		4 261 200,00	4 261 200,00	4 261 200,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	138 417 191,67		133 792 242,66	133 792 242,66	133 792 242,66
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 225 000,00		1 081 424,73	1 081 424,73	1 081 424,73
76	PRODUITS FINANCIERS	46 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	445 006,55		256 000,00	256 000,00	256 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 913 392,44		2 833 132,61	2 833 132,61	2 833 132,61
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>147 657 971,55</b>		<b>142 244 000,00</b>	<b>142 244 000,00</b>	<b>142 244 000,00</b>

+  
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **142 244 000,00**

(1) Inscrivez en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

142 244 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap./ Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>18 315 186,00</b>	<b>18 000 000,00</b>	<b>18 000 000,00</b>
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	240 400,00	243 000,00	243 000,00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	1 336 400,00	1 332 000,00	1 332 000,00
60621	COMBUSTIBLES	13 700,00	11 000,00	11 000,00
60622	CARBURANTS	1 137 022,00	1 191 660,00	1 191 660,00
60623	ALIMENTATION	41 000,00	42 000,00	42 000,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	233 596,19	232 500,00	232 500,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	111 592,00	106 100,00	106 100,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 895 748,02	1 953 000,00	1 953 000,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	1 612 076,00	1 003 000,00	1 003 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	91 000,00	88 000,00	88 000,00
60661	MEDICAMENTS	81 000,00	74 000,00	74 000,00
60662	VACCINS ET SERUMS	4 000,00	2 500,00	2 500,00
60668	AUTRES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	396 956,00	333 000,00	333 000,00
6067	PRODUITS D'INTERVENTION	104 123,00	103 000,00	103 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	2 496 396,71	2 511 000,00	2 511 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	1 050 178,00	961 100,00	961 100,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	388 601,00	379 000,00	379 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	176 090,00	170 000,00	170 000,00
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS			
615221	ENT ET REPARA BATIMENTS PUBLIC	163 181,00	195 000,00	195 000,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	145 063,00	144 000,00	144 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	116 229,83	63 500,00	63 500,00
6156	MAINTENANCE	1 773 295,64	1 870 000,00	1 870 000,00
616	PRIMES D ASSURANCES	10 533,68		
6161	PRIMES ASSURANCES MULTIRISQUES	45 000,00	52 500,00	52 500,00
6162	PRIMES ASSURANCES OBLIGATOIRE DOMMAGE - CONSTRUCTION	140 000,00	147 000,00	147 000,00
6168	PRIMES ASSURANCES AUTRES	2 080 584,63	2 258 115,00	2 258 115,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	175,00	500,00	500,00
61821	ABONNEMENTS	47 500,00	46 000,00	46 000,00
61828	AUTRE DOCUMENTATION	10 259,64	10 000,00	10 000,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	435 760,36	434 800,00	434 800,00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	2 000,00	1 900,00	1 900,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	7 644,80	8 350,00	8 350,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	34 832,00	20 791,00	20 791,00
6226	HONORAIRES	71 439,00	96 451,00	96 451,00
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	DIVERS	8 828,50	7 830,00	7 830,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	28 400,00	39 000,00	39 000,00
6232	FETES ET CEREMONIES	20 000,00	18 000,00	18 000,00
6234	RECEPTIONS	12 040,65	12 000,00	12 000,00
6236	CATALOGUES, IMPRIMES ET PUBLICATIONS	40 959,35	41 000,00	41 000,00
6238	DIVERS	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6241	TRANSPORT DE BIENS	7 599,00	6 000,00	6 000,00
6247	TRANSPORT COLLECTIF	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	406 000,00	422 400,00	422 400,00
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6258	DIVERS	22 000,00	30 600,00	30 600,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	49 910,00	55 000,00	55 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	433 988,00	439 900,00	439 900,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	30 000,00	75 000,00	75 000,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	700,00	750,00	750,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	449 600,00	495 000,00	495 000,00
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	TAXES FONCIERES		2 000,00	2 000,00
6353	IMPOTS INDIRECTS	500,00	500,00	500,00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	700,00	1 500,00	1 500,00
6358	AUTRES DROITS	3 500,00	1 500,00	1 500,00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	289 083,00	249 253,00	249 253,00
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>115 709 279,00</b>	<b>109 703 645,00</b>	<b>109 703 645,00</b>
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	37 764,00	12 951,00	12 951,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	840 310,00	715 112,00	715 112,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	676 180,00	684 559,00	684 559,00



III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap./ Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	38 633 321,00	39 377 168,00	39 377 168,00
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	1 063 766,00	1 029 555,00	1 029 555,00
64113	NBI	534 167,00	545 131,00	545 131,00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	27 909 584,00	27 912 517,00	27 912 517,00
64131	REMUNERATION	530 298,00	560 829,00	560 829,00
64141	VACATIONS VERSEES AUX SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES	13 831 800,00	6 711 000,00	6 711 000,00
64145	VACATIONS VERSEES AUX EMPLOYEURS	1 200,00	1 500,00	1 500,00
64146	SERVICE DE SANTE	1 680 000,00	1 755 000,00	1 755 000,00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	7 256 739,00	7 396 574,00	7 396 574,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	16 448 602,00	16 718 122,00	16 718 122,00
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	30 814,00	38 143,00	38 143,00
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	229 003,00	230 905,00	230 905,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 265 000,00	1 210 000,00	1 210 000,00
646	ALLOCATION DE VETERANCE	440 000,00	460 000,00	460 000,00
6473	ALLOCATIONS DE CHOMAGE	6 326,00	6 379,00	6 379,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	172 000,00	167 000,00	167 000,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	2 545 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
6488	AUTRES CHARGES	1 577 405,00	571 200,00	571 200,00
64881	ACTIONS SOCIALES		1 000 000,00	1 000 000,00
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>1 228 464,00</b>	<b>1 265 785,00</b>	<b>1 265 785,00</b>
6521	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	680 000,00	720 000,00	720 000,00
6531	INDEMNITES	62 047,00	48 611,00	48 611,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR		10 000,00	10 000,00
6558	CONTINGENT ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES AUTRES DEPENSES OBLIGATOIRES	255 692,00	256 449,00	256 449,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	230 725,00	230 725,00	230 725,00
<b>014</b>	<b>ATTENUATIONS DE PRODUITS</b>			
	<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (A)=(011+012+65+014)</b>	<b>135 252 929,00</b>	<b>128 969 430,00</b>	<b>128 969 430,00</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES(B)</b>	<b>661 250,00</b>	<b>666 127,00</b>	<b>666 127,00</b>
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES- REGLES A L'ECHÉANCE	621 250,00	636 127,00	636 127,00
66112	INTERET - RATTACHEMENT ICNE	10 000,00		
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	30 000,00	30 000,00	30 000,00
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES(C)</b>	<b>129 382,00</b>	<b>108 000,00</b>	<b>108 000,00</b>
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6712	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR AMENDES FISCALES ET PENALES	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	35 000,00	35 000,00	35 000,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	35 000,00	35 000,00	35 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	31 382,00	10 000,00	10 000,00
<b>022</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES(E)</b>	<b>411 219,45</b>	<b>250 443,00</b>	<b>250 443,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES= A+B+C+D+E</b>	<b>136 454 780,45</b>	<b>129 994 000,00</b>	<b>129 994 000,00</b>
<b>023</b>	<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>042</b>	<b>OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS(3)</b>	<b>11 946 479,80</b>	<b>12 250 000,00</b>	<b>12 250 000,00</b>
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES(3)	96 000,00	25 000,00	25 000,00
6761	DIFFERENCE SUR REALISATIONS POSITIVE(3)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES(3)	11 825 479,80	12 200 000,00	12 200 000,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>11 946 479,80</b>	<b>12 250 000,00</b>	<b>12 250 000,00</b>
	<i>(=Prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section de fonctionnement de l'exercice (=Total des opérations</i>			
	<b>DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations</b>	<b>148 401 260,25</b>	<b>142 244 000,00</b>	<b>142 244 000,00</b>

<b>RESTES A REALISER N-1 (3)</b>
----------------------------------

<b>D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)</b>
--

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>142 244 000,00</b>
--	-----------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap./ Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
--------------------	-------------	-------------------------------------	---------------------------------	--

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)**

Montant des ICNE de l'exercice	114 961,40
Montant des ICNE de l'exercice N-1	121 738,97
=Différence ICNE N - ICNE N-1	- 6 777,57

(1) Détailler conformément au plan de compte utilisé

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLES	A2

Chap./ Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
<b>70</b>	<b>PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES</b>	<b>4 611 380,89</b>	<b>4 261 200,00</b>	<b>4 261 200,00</b>
7061	INTERVENTIONS SOUMISES A FACTURATION	1 070 000,00	1 130 000,00	1 130 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	2 426 760,89	2 465 000,00	2 465 000,00
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES	431 000,00	385 000,00	385 000,00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	683 620,00	281 200,00	281 200,00
<b>74</b>	<b>DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>138 417 191,67</b>	<b>133 792 242,66</b>	<b>133 792 242,66</b>
74718	AUTRES	50 500,00	30 000,00	30 000,00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	76 500 000,00	71 500 000,00	71 500 000,00
7474	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS COMMUNES	61 184 554,18	61 576 135,33	61 576 135,33
7475	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	620 287,49	624 257,33	624 257,33
748	AUTRES PARTICIPATIONS	61 850,00	61 850,00	61 850,00
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>			
<b>013</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>1 225 000,00</b>	<b>1 081 424,73</b>	<b>1 081 424,73</b>
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	764 500,00	580 924,73	580 924,73
6459	REMBOURSEMENT SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE & PREVOYANCE	460 500,00	500 500,00	500 500,00
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES(A)=(70+74+75+013)</b>		<b>144 253 572,56</b>	<b>139 134 867,39</b>	<b>139 134 867,39</b>
<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS(B)</b>	<b>46 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
765	ESCOMPTE OBTENUS	46 000,00	20 000,00	20 000,00
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS(C)</b>	<b>445 006,55</b>	<b>256 000,00</b>	<b>256 000,00</b>
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS	80 000,00	50 000,00	50 000,00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	30 000,00		
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	10 006,55	1 000,00	1 000,00
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS	300 000,00	180 000,00	180 000,00
<b>78</b>	<b>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(D)</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D</b>		<b>144 744 579,11</b>	<b>139 410 867,39</b>	<b>139 410 867,39</b>
<b>042</b>	<b>OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (2)</b>	<b>2 913 392,44</b>	<b>2 833 132,61</b>	<b>2 833 132,61</b>
7761	DIFFERENCES SUR REALISATIONS(NEGATIVES)REPRISES AU COMPTE DE RESULTAT	81 000,00	25 000,00	25 000,00
7768	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	2 188 066,44	2 161 509,00	2 161 509,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	644 326,00	646 623,61	646 623,61
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 913 392,44</b>	<b>2 833 132,61</b>	<b>2 833 132,61</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>147 657 971,55</b>	<b>142 244 000,00</b>	<b>142 244 000,00</b>

<b>RESTES A REALISER N-1 (3)</b>
----------------------------------

<b>R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)</b>
--

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>142 244 000,00</b>
--	-----------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
=Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler conformément au plan de compte utilisé

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

**III - VOTE DU BUDGET**  
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

III  
B

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

	Pour mémoire, budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président (1)	Vote du conseil (2) d'administration	TOTAL
<b>Dépenses d'équipement</b>	13 337 731,74		12 722 373,00	12 722 373,00	12 722 373,00
- Non individualisées en programmes d'équipement	13 337 731,74		12 722 373,00	12 722 373,00	12 722 373,00
- avec AP/CP					
- hors AP/CP	13 337 731,74		12 722 373,00	12 722 373,00	12 722 373,00
- Individualisées en programmes d'équipement					
- avec AP/CP					
- hors AP/CP					
<b>Subventions d'équipement à verser (c/204)</b>					
- avec AP/CP					
- hors AP/CP					
<b>Opérations pour compte de tiers</b>					
<b>Dépenses financières</b>	1 023 629,49		1 044 494,39	1 044 494,39	1 044 494,39
<b>040 Opérations d'ordre entre sections (page II B8)</b>	2 913 392,44		2 833 132,61	2 833 132,61	2 833 132,61
<b>041 Opérations patrimoniales</b>					
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	17 274 753,67		16 600 000,00	16 600 000,00	16 600 000,00

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 16 600 000,00

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président (1)	Vote du conseil (2) d'administration	TOTAL (=RAR+vote)
<b>Recettes d'équipement</b>	1 942 471,00		3 100 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00
<b>Opérations pour compte de tiers</b>					
<b>Recettes financières</b>	2 122 864,56		1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
<b>Opérations d'ordre entre sections</b>	11 946 479,80		12 250 000,00	12 250 000,00	12 250 000,00
<b>041 Opérations patrimoniales</b>					
<b>Recettes d'investissement - Total</b>	16 011 815,36		16 600 000,00	16 600 000,00	16 600 000,00

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

+

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (1)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 16 600 000,00

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

III- VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.1

**DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT**

Chap/ /art.(1)	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	<b>TOTAL</b>	<b>13 337 731,74</b>		<b>12 722 373,00</b>	<b>12 722 373,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors c/204)</b>	<b>290 313,39</b>		<b>406 600,00</b>	<b>406 600,00</b>
2031	FRAIS D'ETUDES	15 000,00			
2051	CONCESSIONS ET DROIT SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCEDES	275 313,39		406 600,00	406 600,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>12 684 654,88</b>		<b>8 705 773,00</b>	<b>8 705 773,00</b>
21351	INSTALLATIONS GENERALES BATIMENTS PUBLICS	789 699,08		854 405,00	854 405,00
21531	RESEAUX DE TRANSMISSION	370 594,38		231 930,00	231 930,00
21538	AUTRES RESEAUX	355 078,15		230 200,00	230 200,00
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	5 454 585,76		4 582 782,00	4 582 782,00
21562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	1 155 996,03		705 744,00	705 744,00
21571	ATELIERS	63 234,50		26 400,00	26 400,00
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	270 301,02		126 516,00	126 516,00
21735	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	2 847 773,31		684 000,00	684 000,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	418 689,00		450 000,00	450 000,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	474 749,09		388 520,00	388 520,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	326 838,79		245 856,00	245 856,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	157 115,77		179 420,00	179 420,00
22	Immobilisations reçues en affectation				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>362 763,47</b>		<b>3 610 000,00</b>	<b>3 610 000,00</b>
231312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	310 150,94		3 510 000,00	3 510 000,00
231735	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	2 612,53			
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 000,00		100 000,00	100 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

III- VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.2

DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

Chap/ /art.(1)	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL				

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENTS	B1.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° :.....

LIBELLE :...

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME :

**DEPENSES**

Chap./ Art.(1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N- 1	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil d'administration
<b>DEPENSES</b>				(a)		(b)
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçue en affectation					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap./ Art.(1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N- 1	Proposition du président	Vote du conseil d'administration
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)</b>			(c)		(d)
13	Subvention d'investissement (sauf 138)				
...					
16	Emprunts et dettes assimilées(3)				
...					
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)				
...					
21	Immobilisations corporelles				
...					
22	Immobilisations reçue en affectation				
...					
23	Immobilisations en cours				
...					

**Solde = ( c + d ) - ( a + b ) (4)**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement

(3) Sauf 165, 166 et 16449

(4) Indiquer le signe algébrique

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTSSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENTS	B1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° :.....

LIBELLE :...

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME :

DEPENSES

Chap./ Art.(1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N- 1	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil d'administration
DEPENSES				(a)		(b)
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affectation					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N- 1	Proposition du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)			(c)		(d)
13	Subvention d'investissement (sauf 138)				
...					
16	Emprunts et dettes assimilées (3)				
...					
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)				
...					
21	Immobilisations corporelles				
...					
22	Immobilisations reçues en affectation				
...					
23	Immobilisations en cours				
...					

Solde = ( c + d ) - ( a + b ) (4)	
-----------------------------------	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement

(3) Sauf 165, 166 et 16449

(4) Indiquer le signe algébrique



III- VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER	B2

Chap./ /art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
------------------------	---------	-------------------------------------	-----------------------------	---------------------------------	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES FINANCIERES	B3

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	1 023 629,49		1 044 494,39	1 044 494,39
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	742 629,79		839 906,80	839 906,80
1641	EMPRUNTS EN EUROS	742 629,79		839 906,80	839 906,80
18	Compte de liaison : affectation (BA)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	280 999,70		204 587,59	204 587,59

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES D'EQUIPEMENT	B4

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	1 942 471,00		3 100 000,00	3 100 000,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	42 471,00			
1318	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES AUTRES	42 471,00			
16	Emprunts et dettes assimilées (2)	1 800 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 800 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (3)				
204	Subventions d'équipement versées (3)				
21	Immobilisations corporelles (3)				
22	Immobilisations reçues en affectation (3)				
23	Immobilisations en cours (3)	100 000,00		100 000,00	100 000,00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 000,00		100 000,00	100 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Sauf 165, 166 et 16449

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES FINANCIERES	B5

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	2 122 864,56		1 250 000,00	1 250 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 063 937,56		1 200 000,00	1 200 000,00
10222	F.C.T.V.A.	1 715 410,00		1 200 000,00	1 200 000,00
10251	DONS ET LEGS EN CAPITAL	348 527,56			
138	Autres subventions d'invest. non transf.				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation (BA)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières	8 927,00			
275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	8 927,00			
024	Produits de cessions d'immobilisations	50 000,00		50 000,00	50 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	B6

**RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)**

Chap.	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	RAR N-1	Propositions du Président	Vote du conseil d'administration
	<b>TOTAL DEPENSES (3)(4)</b>				
	<b>TOTAL RECETTES (3)(4)</b>				

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-A5

(2) Ensemble des réalisations connues au 01/01/N.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	B7

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Président	Vote du conseil d'administration
<b>040</b>	<b>DEPENSES (2)</b>	<b>2 913 392,44</b>	<b>2 833 132,61</b>	<b>2 833 132,61</b>
13911	SUBV TRANSF. ETAT + ETAB. NAT	532,78		
13912	amort. subvention région	5 103,33	5 103,33	5 103,33
13913	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat - Département	485 700,89	485 700,75	485 700,75
13918	SUBVENTIONS EQUIP AUTRES		2 831,36	2 831,36
13931	FONDS D'AIDE A L'INVESTISSEMENT DES SDIS	152 989,00	152 988,17	152 988,17
192	PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	81 000,00	25 000,00	25 000,00
198	NEUTRALISATION AMORTISSEMENTS	2 188 066,44	2 161 509,00	2 161 509,00
<b>040</b>	<b>RECETTES (2)</b>	<b>11 946 479,80</b>	<b>12 250 000,00</b>	<b>12 250 000,00</b>
192	PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	25 000,00	25 000,00	25 000,00
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	94 696,40	25 000,00	25 000,00
21562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS			
21571	ATELIERS			
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES			
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	1 303,60		
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	1 740,00		
28051	AMORT.CONCESSIONS ET DROIT SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCEDES	508 091,60	600 000,00	600 000,00
2811	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES TERRAINS DE GISEMENT			
281311	AMORTISSEMENTS DES IMMOS BATIMENTS ADMINISTRATIFS	36 756,00	40 000,00	40 000,00
281312	AMORTISSEMENTS DES IMMOS CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	1 235 729,00	1 430 000,00	1 430 000,00
281351	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INST.BATIMENTS PUBLICS	188 752,00	204 000,00	204 000,00
281531	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES RESEAUX DE TRANSMISSIONS	679 769,88	660 000,00	660 000,00
281532	AMORTISSEMNET DES IMMOS CORPORELLES RESEAUX D'ALERTE	244 265,00	250 000,00	250 000,00
281538	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES AUTRES RESEAUX	206 778,85	200 000,00	200 000,00
281561	AMORTISSEMENTS MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	3 354 924,19	3 500 000,00	3 500 000,00
281562	AMORTISSEMENT MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	668 802,16	649 328,00	649 328,00
281568	AMORTISSEMENT INSTAL AUTRE MATERIEL	331,00	400,00	400,00
281571	AMORTISSEMENTS INSTAL ATELIERS	32 357,15	31 000,00	31 000,00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	224 589,38	235 000,00	235 000,00
2817311	AMORTISSEMENTS CONSTRUCTION BATIMENTS ADMINISTRATIFS	14,00	14,00	14,00
2817312	AMORTISSEMENTS CONSTRUCTION CENTRE DE SECOURS	1 406 371,00	1 200 000,00	1 200 000,00
281735	AMORTISSEMENTS CONSTRUCTIONS INSTAL GENERALES	1 740 980,00	1 900 000,00	1 900 000,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	544 803,40	510 000,00	510 000,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	334 058,61	370 000,00	370 000,00
28184	MOBILIER	311 723,99	310 000,00	310 000,00
28188	AUTRES	104 384,59	110 000,00	110 000,00
2825	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	258,00	258,00	258,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; RI 021 = DF 023

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS PATRIMONIALES	B8

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
041	<i>DEPENSES (2)</i>			
041	<i>RECETTES (2)</i>			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	B9.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 691 118,00	1 691 118,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		839 906,80	839 906,80
1641	EMPRUNTS EN EUROS	839 906,80	839 906,80
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		851 211,20	851 211,20
13911	SUBV TRANSF. ETAT + ETAB. NAT		
13912	amort. subvention région	5 103,33	5 103,33
13913	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat - Département	485 700,75	485 700,75
13918	SUBVENTIONS EQUIP AUTRES	2 831,36	2 831,36
13931	FONDS D'AIDE A L'INVESTISSEMENT DES SDIS	152 988,17	152 988,17
020	Dépenses imprévues	204 587,59	204 587,59

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 691 118,00			1 691 118,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	B9.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>13 450 000,00</b>	<b>13 450 000,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>1 200 000,00</b>	<b>1 200 000,00</b>
10222	F.C.T.V.A.	1 200 000,00	1 200 000,00
10251	DONS ET LEGS EN CAPITAL		
275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>12 250 000,00</b>	<b>12 250 000,00</b>
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES		
28051	AMORT. CONCESSIONS ET DROIT SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCEDES	600 000,00	600 000,00
281311	AMORTISSEMENTS DES IMMOS BATIMENTS ADMINISTRATIFS	40 000,00	40 000,00
281312	AMORTISSEMENTS DES IMMOS CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	1 430 000,00	1 430 000,00
281351	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INST. BATIMENTS PUBLICS	204 000,00	204 000,00
281531	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES RESEAUX DE TRANSMISSIONS	660 000,00	660 000,00
281532	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES RESEAUX D'ALERTE	250 000,00	250 000,00
281538	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES AUTRES RESEAUX	200 000,00	200 000,00
281561	AMORTISSEMENTS MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	3 500 000,00	3 500 000,00
281562	AMORTISSEMENT MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	649 328,00	649 328,00
281568	AMORTISSEMENT INSTAL AUTRE MATERIEL	400,00	400,00
281571	AMORTISSEMENTS INSTAL ATELIERS	31 000,00	31 000,00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	235 000,00	235 000,00
2817311	AMORTISSEMENTS CONSTRUCTION BATIMENTS ADMINISTRATIFS	14,00	14,00
2817312	AMORTISSEMENTS CONSTRUCTION CENTRE DE SECOURS	1 200 000,00	1 200 000,00
281735	AMORTISSEMENTS CONSTRUCTIONS INSTAL GENERALES	1 900 000,00	1 900 000,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	510 000,00	510 000,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	370 000,00	370 000,00
28184	MOBILIER	310 000,00	310 000,00
28188	AUTRES	110 000,00	110 000,00
2825	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	258,00	258,00
024	Produits de cessions	50 000,00	50 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>13 450 000,00</b>				<b>13 450 000,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)</b>	<b>1 691 118,00</b>
<b>Ressources propres disponibles (IV)</b>	<b>13 450 000,00</b>
<b>Solde (V = IV-II)(5)</b>	<b>11 758 882,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A5

A5 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : [...] Intitulé de l'opération :		Date de la délibération:		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES (a)</b>				
[...] (5)				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>				
<b>RECETTES (b)</b>				
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)				
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d) (6)				
<b>Recettes nettes (b-d)</b>				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrive le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages N	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû à la date du vote du budget
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
[...]						
5192 Avances de trésorerie						
[...]						
51931 Lignes de trésorerie						
Crédit agricole n°43647895043	07/12/2015	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
[...]						
5198 Autres crédits de trésorerie						
[...]						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 1424-30 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>													
[...]													
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					17 614 513,00 €								
1641 Emprunts en euros (total)					914 513,00 €	F	EONIA + 0,10%	4,94%		A	C	O	
Construction Caennaise-St Jean Cap Ferrat MON21419EUR/02191549/0003894	DEXIA crédit local	09/10/2003	15/10/2003	01/12/2003									
Achat matériels incendie et secours (EPA, Barbois,...)	DEXIA crédit local	27/12/2007	30/06/2008	01/08/2008	2 000 000,00 €	F	EONIA + 0,10%	4,70%		A	C	O	
MIN25318EUR/0279300	DEXIA crédit local	27/12/2007	30/06/2008	01/08/2008	2 000 000,00 €	F	EONIA + 0,10%	4,95%		A	C	O	
MIN25320EUR/0279304	Caisses d'Epargne	05/05/2010	05/01/2012	25/04/2012	2 000 000,00 €	F	EURIBOR 3 MOIS + 0,20%	3,34%		T	C	O	
Construction différents CS 2010.063/A101011W	Caisses d'Epargne	14/02/2012	25/04/2012	25/07/2012	4 000 000,00 €	F		5,87%		T	C	O	
Construction différents CS 2012.025/A10120105	Caisses d'Epargne	19/04/2012	25/05/2012	25/08/2012	2 000 000,00 €	F		5,69%		T	C	O	
Achat SIOP 2012.063/A1012250	La Banque postale	19/12/2014	05/02/2015	01/09/2015	2 900 000,00 €	F		2,40%		T	C	O	
Construction différents CS MON502150EUR	La Banque postale	28/12/2015	25/01/2016	01/08/2016	1 800 000,00 €	F		2,12%		T	C	O	
Construction différents CS MON50672EUR													
1642 Emprunts en devises (total)													
[...]													
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)													
[...]													
[...]													
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>													
[...]													
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>													
1675 Dettes pour MIEFP et PPP (total)													
[...]													
[...]													
[...]													
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>													
1681 Autres emprunts (total)													
[...]													
1682 Bons à moyen terme négociables													
[...]													
1687 Autres dettes (total)													
[...]													
<b>Total général</b>													

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)													IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX													A1.3
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéfiques	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (lunnet) (A)</b>													
Comptes Courants St Paul Cap Interat													
MOR214198U/0319549/0003894	DEXIA crédit local	914 513,00 €	515 266,69 €	1	24		4,94%	4,94%			25 459,11 €		
Arbitrage financier (prêt et secours (LPA, Bateau...))													
MIN255318U/0270300	DEXIA crédit local	2 000 000,00 €	927 845,84 €	1	15		4,70%	4,70%			43 000,75 €		
Construction différents CDS													
MIN255320U/0270304	DEXIA crédit local	2 000 000,00 €	1 594 090,33 €	1	30		4,95%	4,95%			78 907,47 €		
Construction différents CDS													
2010.063/A10101W	Caisse d'Epargne	2 000 000,00 €	1 525 000,00 €	1	20		3,34%	3,34%			49 682,50 €		
Construction différents CDS													
2012.025/A1010105	Caisse d'Epargne	4 000 000,00 €	3 639 955,87 €	1	25		5,87%	5,87%			214 553,29 €		
Arbit. SOP													
2012.063/A101250	Caisse d'Epargne	2 000 000,00 €	1 400 000,05 €	1	15		5,69%	5,69%			77 873,98 €		
Construction différents CDS													
MOR502150EUR	La banque postale	2 900 000,00 €	2 646 250,00 €	1	20		2,40%	2,40%			62 205,00 €		
Construction différents CDS													
MOR50672EUR	La banque postale	1 800 000,00 €	1 732 500,00 €	1	20		2,12%	2,12%			36 013,50 €		
<b>TOTAL (A)</b>													
Barrière simple (B)													
(-)													
(-)													
<b>TOTAL (B)</b>													
Option d'échange (C)													
(-)													
(-)													
<b>TOTAL (C)</b>													
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
(-)													
(-)													
<b>TOTAL (D)</b>													
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
(-)													
(-)													
<b>TOTAL (E)</b>													
Autres types de structures (F)													
(-)													
(-)													
<b>TOTAL (F)</b>													
<b>TOTAL GENERAL</b>													

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.  
 (2) Nominal - montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.  
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.  
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 - Indice zone euro / 2 - Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 - Ecart indice zone euro / 4 - Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 - écarts d'indices hors zone euro / 6 - autres indices.  
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (7) Coût de sortie. Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.  
 (8) Montant, index ou formule.  
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté à la date de vote du budget.  
 (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 06111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.  
 (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

## A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	13 981 008,79					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert						Instrument de couverture						
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2017	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
											Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)													
[...]													
Taux variable simple (total)													
[...]													
Taux complexe (total) (2)													
[...]													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap ( ), tunnel ( ),

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV  
A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
[...]									
Taux variable simple (total)									
[...]									
Taux complexe (total) (2)									
[...]									
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index(8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
[..]																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	
[..]																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois)

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé que relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 01/01/2017	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Intérêts	Capital	
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Taux act.									Type de taux (3)
[...]																		
<b>Total</b>																		

(1) Inscrive les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - METHODES UTILISEES</b>	<b>A2</b>

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> Seul unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : <u>Voir rapport n°16-4 : Modification de la nomenclature des biens meubles qui peuvent être imputés en section d'investissement</u>	14/01/2016 Rapport n° 16-04
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	<p><b>Bâtiments</b> : Agencement Bâtiments Construction Bâtiments</p> <p><b>Mobilier / Matériel Bureau</b> : Mobilier Matériel de bureau Mat. Électrique / Electronique</p> <p><b>Matériels Incendie et Secours</b> : Matériel santé Matériel Incendie et secours Cellule Amovible Spécialisée</p> <p><b>Matériel informatique</b> : Périphériques Info- Poste de travail Info- Système centraux</p> <p><b>Matériels divers</b> : Mat Classiques Mat Electrique / Electronique Mat Spécifiques Mat Transmissions</p> <p><b>Véhicules Incendie et Secours</b> : CAS, CID,VLTT, VSR, VPI, CCI, CYNOPHILE GCA, SEMI REMORQUE MRP Autres Vehicule /Secours VRM VSAB</p> <p><b>Véhicules Divers</b> : Voitures Feux Urbains : FPT, FPTM, FPTL, FPTLHR, FPTL/SR EPA, EPSA, EPC</p> <p>Feux de Forêts et Divers : CCLA &lt;= 3,5 T, CCLB &gt;=3,5 T, CCLFC, CCFM,CCFS,CCGC, CGCA</p> <p>Véhicules spécialisés et Interventions Diverses : VEMA (CPCE) VL , VTP</p> <p><b>Logiciels</b> : logiciels d'application et progiciels Logiciels bureautiques</p> <p><b>Projet de refonte du système opérationnel et evolution des reseaux radioélectriques et de communication opérationnelles (SIOP)</b></p>	<p>15 ans</p> <p>30 ans</p> <p>15 ans</p> <p>10 ans</p> <p>5 ans</p> <p>10 ans</p> <p>10 ans</p> <p>15 ans</p> <p>5 ans</p> <p>5 ans</p> <p>5 ans</p> <p>5 ans</p> <p>10 ans</p> <p>5 ans</p> <p>20 ans</p> <p>15 ans</p> <p>15 ans</p> <p>17 ans</p> <p>20 ans</p> <p>10 ans</p> <p>6 ans</p> <p>8 ans</p> <p>10 ans</p> <p>17 ans</p> <p>20 ans</p> <p>20 ans</p> <p>20 ans</p> <p>12 ans</p> <p>8 ans</p> <p>3 ans</p> <p>15 ans</p> <p>18 Fevrier 1998 Rapport n°98-08</p> <p>23 juin 2016 Rapport n°16-32</p> <p>11 juin 2010 Rapport n°10-13</p> <p>14 octobre 2010 Rapport n°10-45</p>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/2017 ET PROVISIONS NOUVELLES</b>	<b>A3</b>

Nature et objet de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2017 B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C-D
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
[...]						
Provisions pour pertes de change						
[...]						
Provisions pour grosses réparations						
[...]						
Autres provisions pour risques						
[...]						
<b>Provisions pour dépréciation (2)</b>						
- des immobilisations						
[...]						
- des stocks						
[...]						
- des comptes de tiers						
[...]						
- des comptes financiers						
[...]						
<b>TOTAL</b>						

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...).

IV - ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							A4
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL						
	[...]						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL						
	[...]						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>		<b>A5</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération :	[...].Intitulé de l'opération :	Date de délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2017 (2)	Nouveaux crédits votés	RAR N-1 (3)	Total (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>			
	[...] (5)			
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire			
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			
	Annulations sur dépenses (c) (6)			
	<b>Dépenses nettes (a - c)</b>			
	<b>RECETTE (b)</b>			
	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)			
	040 Financement par le mandataire			
	041 Financement par emprunt à la charge du tiers			
	Annulations sur recettes (d) (6)			
	<b>Recettes nettes (b - d)</b>			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser)

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(4) Total = restes à réaliser N-1 + nouveaux crédits votés

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

**B1**

(Article L. 2311-7 du CGCT par renvoi de l'article L. 3241-1 et L. 3312-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
	[...]				
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6574	06-01	Subvention : Participation au budget de fonctionnement	U.D.S.P.A.M	Associations loi 1901	173 000,00
	06-02		AMISDIS		49 000,00
	06-03		A.D.R.A.S.E.C 06		2 925,00
	06-04		Pupilles Orphelins		5 800,00
	[...]				

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.



IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN-ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

B2

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant des redevances restant à courir					Total (1)	
				Montant de la redevance de l'exercice	N+1	N+2	N+3	N+4		Cumul restant
Crédits-bails mobiliers										
[..]										
Crédits-bails immobiliers										
[..]										
<b>TOTAL</b>										

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>		<b>B3</b>

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
[...]									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/2017.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B4</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/2017	Annuité versée au cours de l'exercice
	<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>						
	[...]						
	<b>8018 Autres engagements donnés</b>						
	<b>Au profit d'organismes publics</b>						
	[...]						
	<b>Au profit d'organismes privés</b>						
	[...]						
	<b>TOTAL</b>						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B5</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/2017	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	[..]						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	[..]						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	[..]						
	Engagements reçus des entreprises						
	[..]						
	TOTAL						

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME**

**B6**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
CIS ST LAURENT DU VAR	3 200 000,00 €		3 200 000,00 €	5 605,14 €	1 900 000,00 €	1 294 394,86 €	0,00 €
CIS TOURRETTE-LEVENS	3 000 000,00 €		3 000 000,00 €	- €	600 000,00 €	2 400 000,00 €	0,00 €
CIS ST MARTIN DU VAR	2 800 000,00 €		2 800 000,00 €	- €	460 000,00 €	1 840 000,00 €	500 000,00 €
CIS ROQUEFORT LES PINS	2 500 000,00 €		2 500 000,00 €	- €	100 000,00 €	840 000,00 €	1 560 000,00 €
PARC VEHICULES 2016	3 383 149,00 €		3 383 149,00 €	3 174 285,00 €	208 864,00 €	0,00 €	0,00 €
PARC VEHICULES 2017	4 717 000,00 €		4 717 000,00 €	- €	4 318 000,00 €	399 000,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 600 149,00 €</b>		<b>19 600 149,00 €</b>	<b>3 179 890,14 €</b>	<b>7 586 864,00 €</b>	<b>6 773 394,86 €</b>	<b>2 060 000,00 €</b>

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

**IV - ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT**

IV  
B7

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	
[...]							
<b>TOTAL</b>							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 1/01/2017</b>	<b>C1</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>302</b>		<b>302</b>	<b>269,1</b>		<b>269,1</b>
Administrateur territorial hors classe	A	1		1	1		1
Administrateur territorial	A	2		2	2		2
Directeur territorial	A	5		5	4,2		4,2
Attaché principal	A	4		4	3,2		3,2
Attaché	A	15		15	12,6		12,6
Rédacteur principal de 1ère classe	B	13		13	10,5		10,5
Rédacteur principal de 2ème classe	B	30		30	26		26
Rédacteur	B	21		21	17,7		17,7
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	3		3	3		3
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	41		41	37,8		37,8
Adjoint administratif de 1ère classe	C	52		52	44		44
Adjoint administratif de 2ème classe	C	115		115	107,1		107,1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>180</b>		<b>180</b>	<b>172,2</b>		<b>172,2</b>
Ingénieur en chef hors classe	A	1		1	1		1
Ingénieur en chef	A	2		2	2		2
Ingénieur principal	A	4		4	3,2		3,2
Ingénieur	A	4		4	2,4		2,4
Technicien principal de 1ère classe	B	18		18	17,2		17,2
Technicien principal de 2ème classe	B	10		10	9,2		9,2
Technicien	B	6		6	6		6
Agent de maîtrise principal	C	27		27	27		27
Agent de maîtrise	C	28		28	26,6		26,6
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	7		7	7		7
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	10		10	10		10
Adjoint technique de 1ère classe	C	4		4	4		4
Adjoint technique de 2ème classe	C	59		59	56,6		56,6
<b>FILIERE SAPEUR-POMPIER (d)</b>		<b>1319</b>		<b>1319</b>	<b>1315,8</b>		<b>1315,8</b>
Colonel	A	5		5	5		5
Lieutenant-colonel	A	17		17	17		17
Commandant	A	26		26	26		26
Capitaine	A	72		72	72		72
Lieutenant hors classe	A	10		10	10		10
Lieutenant de 1ère classe	B	71		71	71		71
Lieutenant de 2ème classe	B	17		17	17		17
Adjudant	C	398		398	397,2		397,2
Sergent	C	486		486	484,4		484,4
Caporal-chef	C	12		12	12		12
Caporal	C	82		82	81,2		81,2
Sapeur de 1ère classe	C	101		101	101		101
Médecin et pharmacien de classe exceptionnelle	A	1		1	1		1
Médecin et pharmacien hors classe	A	9		9	9		9
Infirmier d'encadrement de SPP	A	4		4	4		4
Infirmier chef de SPP	B	6		6	6		6
Infirmier principal de SPP	B	2		2	2		2
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
Assistant social éducatif	B	0		0	0		0
<b>TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e)</b>		<b>1801</b>		<b>1801</b>	<b>1757,1</b>		<b>1757,1</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories: A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complets sont comptabilisés à hauteur de quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année:

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de six mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8\*6/12).

(5) Par exemple: emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 1/01/2016						IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 1/01/2017						C1	
CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	Indice	REMUNERATION (3) Euros	Fonctionnement du contrat (4)	Nature du contrat (5)		
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>							
Info ingénieur en chef de classe normale	A	966		3 3 2	CDI	11	
Info ingénieur en chef de classe normale	A	966		3 3 2	CDI		
Charge de l'exécution du schéma directeur informatique	B	646		3 3 1	CDI		
Preparatrice en pharmacie de classe supérieure	B	640		3 3 1	CDI		
Corps des préparateurs en pharmacie hospitalière	A	966		3 3 1	CDI		
Preparatrice en pharmacie de classe supérieure	B	555		3 2	CDD		
Service de Santé et de Secours Médical	C	343		3 2	CDD		
Vétérinaire Médecin hors classe de SPP	C	340		3 2	CDD		
Technicien principal de 1ère classe	C	340		3 2	CDD		
Adjoint technique de 2ème classe	C	340		3 2	CDD		
Adjoint technique de 2ème classe	C	340		3 2	CDD		
Adjoint technique de 2ème classe	C	340		3 2	CDD		
Adjoint administratif de 2ème classe	C	340		3 2	CDD		
Adjoint administratif de 2ème classe	C	340		3 2	CDD		
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						0	
<b>TOTAL GENERAL</b>						<b>11</b>	

(1) CATEGORIES: A, B et C

(2) SECTEUR ADM Administratif  
TECH Technique  
URB Urbanisme  
S Social  
MS Médico-social  
MT Médico-technique  
SP Sportif  
CULT Culturel  
ANIM Animation  
PM Police

SPP : Sapour-Pompier Professionnel  
OTR: Missions non rattachées à une filière

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de fonction brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Moût du contrat (le 20 janvier 1984 modifiée)

3-a\* article 3, 1er alinéa, accroissement temporaire d'activité

3-b article 3, 2ème alinéa, accroissement saisonnier d'activité.

3-1, remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...)

3-2, vacances temporaire d'un emploi

3-3-1\*, absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2\*, absence de cadre d'emplois de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3\*, emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4\*, emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50%.

3-3-5\*, emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont le recensement ou la suppression d'une collectivité ou d'un

établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4, article 21 de la loi n°2012-347

39, article 36 travailleurs handicapés catégorie C

47, article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 collaborateurs de groupes d'états

A. autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être libellés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex: "contrat aidé").

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-4 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.



## IV - ANNEXES

IV

### AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE SDIS A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

(Articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L. 3313-1 du CGCT et au SDIS par renvoi de l'article L. 3241-1)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
[...] -				
Détention d'une part du capital				
[...] -				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
[...] -				
Subventions supérieures à 75000 ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
[...] -				
Autres				
[...] -				

(1) Siège de l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

323280  
303280

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>C3.1</b>

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-1 du CGCT)			
[...]			
Autres organismes de regroupement			
[...]			

2017  
2018  
2019  
2020  
2021

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES</b>	<b>C3.2</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)

03  
03  
17  
17  
08

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Etablissement public départemental	Cantine administrative	01/01/2003	14/03/2003	280 600 511 00263	SPA	OUI

2003  
2004  
2005  
2006  
2007  
2008

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.4</b>

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
[...]				

03  
02  
01  
00